

TOP 30 des caisses de retraite

Total des actifs gérés en date du 31 décembre (millions de dollars)		
2013	2012	Organisme/société
1	1	Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics du Québec (RREGOP)
2	3	Hydro-Québec
3	2	Régime de retraite de BCE
4	4	Chemin de fer du Canadien National
5	5	Industrie de la construction du Québec
6	6	Air Canada
7	7	Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE)
8	8	Régime de rentes du Mouvement Desjardins
9	9	Rio Tinto Alcan inc.
10	11	Ville de Montréal
11	10	Resolute FP Canada inc. *
12	12	Bombardier Trust (Canada)
13	13	Association de bienfaisance et de retraite des policiers et policières de la Ville de Montréal
14	14	Société de transport de Montréal
15	15	Université de Montréal
16	16	Université du Québec
17	17	Banque Nationale du Canada
18	18	Université Laval
19	19	Pratt & Whitney Canada
20	20	Via Rail Canada inc.
21	s.o.	Fiducie globale des régimes de retraite de la Ville de Québec ¹
22	22	Domtar *
23	24	Québecor Média inc.
24	25	Intact Gestion de placements inc.
25	23	Université McGill
26	s.o.	Régime de retraite du personnel des CPE et des garderies privées conventionnées du Québec (RRCPEGQ) ²
27	27	Rio Tinto Canada
28	26	Imperial Tobacco Canada Limitée
29	28	ArcelorMittal Montréal inc. *
30	s.o.	Banque de développement du Canada
		TOTAL DU TOP 30

* Les données de 2012 ont été révisées.

¹ Anciennement « Ville de Québec », la Fiducie globale des régimes de retraite de la Ville de Québec participe de nouveau au sondage sur les régimes de retraite du Canadian Institution Investment Network (CIIN).

² Première participation au sondage sur les régimes de retraite du CIIN.

Le Régime de pension de la fonction publique, le Régime de pension des Forces armées canadiennes et le Régime de pension de la Gendarmerie royale du Canada ne figurent pas au Top 30 des caisses de retraite au Québec car ils sont des régimes fédéraux.

au Québec

2013	2012	VARIATION (\$)	VARIATION (%)
50 384,9 \$	45 140,6 \$	5 244,3 \$	11,6 %
18 732,0 \$	16 414,0 \$	2 318,0 \$	14,1 %
18 082,0 \$	17 727,0 \$	355,0 \$	2,0 %
16 869,0 \$	15 811,0 \$	1 058,0 \$	6,7 %
15 920,4 \$	14 469,2 \$	1 451,2 \$	10,0 %
13 648,0 \$	12 337,7 \$	1 310,3 \$	10,6 %
8 688,6 \$	7 797,7 \$	890,9 \$	11,4 %
8 254,8 \$	7 006,4 \$	1 248,4 \$	17,8 %
5 647,1 \$	4 969,1 \$	678,0 \$	13,6 %
4 905,0 \$	4 111,0 \$	794,0 \$	19,3 %
4 742,2 \$	4 496,9 \$	245,3 \$	5,6 %
4 519,0 \$	3 889,0 \$	630,0 \$	16,2 %
4 319,0 \$	3 822,0 \$	497,0 \$	13,0 %
3 725,0 \$	3 350,0 \$	375,0 \$	11,2 %
3 050,0 \$	2 706,0 \$	344,0 \$	12,7 %
3 048,8 \$	2 654,7 \$	394,1 \$	14,9 %
2 686,6 \$	2 396,2 \$	290,4 \$	12,1 %
2 430,5 \$	2 337,0 \$	93,5 \$	4,0 %
2 177,6 \$	1 983,6 \$	194,0 \$	9,8 %
1 914,0 \$	1 725,0 \$	189,0 \$	10,9 %
1 811,0 \$	1 610,0 \$	201,0 \$	12,5 %
1 532,0 \$	1 520,0 \$	12,0 \$	0,8 %
1 473,4 \$	1 274,9 \$	198,5 \$	15,6 %
1 434,2 \$	1 246,4 \$	187,8 \$	15,1 %
1 344,9 \$	1 277,2 \$	67,7 \$	5,3 %
1 315,5 \$	1 028,7 \$	286,8 \$	27,9 %
1 258,9 \$	1 116,6 \$	142,4 \$	12,8 %
1 158,7 \$	1 121,4 \$	37,3 \$	3,3 %
1 043,5 \$	996,8 \$	46,7 \$	4,9 %
983,3 \$	791,8 \$	191,5 \$	24,2 %
207 099,9 \$	187 127,9 \$	19 972,0 \$	10,7 %

Les tableaux sont basés sur les réponses fournies par les participants au sondage. *Avantages* n'assume aucune responsabilité quant à la fiabilité des données. Les totaux peuvent varier en raison des arrondis.

Tout le monde s'entend pour dire que 2013 a été une superbe année pour les régimes de retraite au pays. Un mélange parfait de bons rendements sur les marchés boursiers, d'une hausse des taux d'intérêt et de cotisations supplémentaires qui ont grandement amélioré la situation financière des régimes à prestations déterminées (PD). La solvabilité des régimes a augmenté de l'ordre de 20 à 25 % – le tiers des régimes au Canada affichaient d'ailleurs un surplus à la fin du premier trimestre de 2014. « Des deux côtés de l'équation – actif et passif –, cela a été une belle année pour les caisses de retraite, ce qui est très rare, déclare Serge Charbonneau, associé chez Morneau Shepell. Or, il ne faut pas oublier que 2013 a été précédée d'une suite de mauvaises années et que c'est tout à fait normal d'avoir des hausses et des baisses. C'est donc un bon moment pour mettre en place des stratégies d'atténuation des risques. »

La tendance lourde demeure, en effet, celle de la bonne gestion des risques. Selon Marco Dickner, chef de l'équipe des rentes collectives au Canada chez Towers Watson, la mesure principale est toujours de changer de stratégie de placement. « On cherche d'autres sources de diversification, car la simple diversification géographique ne semble plus fonctionner. Il existe un mouvement vers les stratégies de bétas intelligents qui permettent de s'éloigner des indices traditionnels, car tous les marchés ne fonctionnent pas en tandem », explique-t-il. La stratégie qui prend de l'ampleur est le transfert de risques par l'achat de rentes. À ce titre, 2013 a été une année record au pays avec un volume d'achats de rentes de 2,2 milliards de dollars; la tendance est du reste à la hausse. « La nouveauté serait l'intérêt croissant du côté des régimes qui demeurent ouverts, qui s'ajoute à celui des régimes en voie de terminaison », affirme M. Dickner. Un autre fait saillant des derniers mois, sur lequel les régimes doivent se pencher, est la publication de nouvelles tables de mortalité. Celles-ci correspondent mieux à la réalité de différents régimes et populations – la mortalité ayant été sous-estimée – et les promoteurs devraient ajuster leurs prévisions pour tenir compte de l'enjeu qu'est la rapidité de l'augmentation de l'espérance de vie.

Serge Charbonneau constate que les promoteurs de régimes PD qui possèdent un volet à cotisation déterminée (CD) ont aussi intérêt à réfléchir aux effets de la nouvelle conjoncture. « Comment penser que c'est normal que les participants au régime CD disent : "J'aime les risques et j'en veux plus", alors que, côté PD, on adopte des stratégies d'atténuation des risques? dit-il. Les promoteurs devraient se demander s'il faut poser des gestes opposés en réaction à des phénomènes identiques. Possiblement, car les répercussions sur les intervenants diffèrent en fonction du type de régime. Or, il faut peut-être refléter la nouvelle réalité dans les communications et éduquer les gens afin qu'ils comprennent les changements. »

D'autres modifications aux régimes se pointent à l'horizon. Le gouvernement fédéral a lancé une consultation sur les régimes à prestations cibles, dont les résultats sont peut-être susceptibles d'influer sur les orientations futures de législation à l'échelle provinciale. De plus, au moment de mettre sous presse, on s'attendait à ce que le gouvernement Couillard propose son projet de loi sur la restructuration des régimes de retraite des municipalités, ce qui risque de provoquer des débats chauds au cours des mois à venir. Les secteurs universitaire et privé pourraient aussi recevoir leur propre législation en la matière. Qu'à cela ne tienne, l'occasion est peut-être propice au changement. « On voit un certain sentiment d'urgence, pas nécessairement de tout changer, mais de réfléchir à ce qu'on devrait faire pour les régimes de retraite, affirme Marco Dickner. C'est bien que cela arrive à un moment où la santé financière des régimes s'est améliorée. » ▀